

Caisse d'allocations familiales

La CAF des Yvelines soutient les familles dans le cadre des loisirs de leurs enfants. À ce titre, elle propose une aide aux loisirs de 60 € aux allocataires ayant au moins un enfant âgé de 6 à 14 ans révolus et ayant un quotient familial inférieur à 600 € au titre du mois de janvier 2020. Pour plus de renseignements www.caf.fr : rubrique Ma Caf/Espaces Partenaires/Partenaires locaux/Accueil Partenaires locaux/Mon Accompagnement Global (MAG) 2019-2020 (encart « Publications »).

Aide aux entreprises suite aux difficultés économiques de la crise Covid 19

La Communauté de Communes du Pays Houdanais participe au « Fonds Résilience » pour soutenir financièrement les entreprises du territoire face à la crise. Il s'agit d'un fonds d'avances remboursables visant à relancer immédiatement l'activité des entreprises du territoire. Cet engagement a été unanime de la part des élus, qui ont voté lors du Conseil Communautaire du 25 juin dernier, une participation à hauteur de 80 000 €. Cette aide, disponible rapidement, concerne toutes les entreprises et les structures de l'économie sociale et solidaire de zéro à vingt salariés qui n'ont pas ou plus accès au financement bancaire quel que soit leur statut juridique.

Les montants de l'aide varient entre 3 000 € et 100 000 €. Il est possible d'en faire la demande pendant six mois. Pour en bénéficier, les entreprises doivent se rendre sur la plateforme :

<https://www.iledefrance.fr/espace-media/fondsresilience/>

Agenda

CRESCENDO

- Samedi 12 décembre 2020 - concert des élèves 16 h 00
Du lundi 8 au vendredi 12 février 2021 - auditions
Samedi 13 mars 2021 - concert des profs 16 h 00, concert des ateliers 19 h 00
Dimanche 16 mai 2021 - concert exceptionnel
Lundi 17 mai 2021 - début des répétitions concert des élèves
Vendredi 18 juin 2021 - karaoké Live 21 h 00
Samedi 19 juin 2021 - concert des élèves 16h00, concert des ateliers 19 h 00
Du lundi 21 juin au samedi 26 juin 2021 - portes ouvertes du Crescendo - cours et ateliers ouverts au public
SEMAINE DÉCOUVERTE - Les élèves peuvent essayer d'autres instruments du lundi 29 juin au vendredi 2 juillet 2021 de 18 h 00 à 20 h 00 (stage)

FCPBL

- 10 octobre 2020 - loto (salle de Bréval) réservation au 06 73 46 48 80 ou 06 23 65 62 68
23 janvier 2021 - soirée couscous (salle de Bréval) réservation au 06 23 65 62 68

Collecte pour YCID (Yvelines Coopération internationale et développement)

Plusieurs associations s'appuient sur les communes et avec le soutien de la CCPH et du Département pour financer des opérations d'aide au développement.

Actuellement KASSOUMAÏ collecte des cartouches à jet d'encre usagées pour le Sénégal et YCID collecte des fournitures scolaires (neuves) pour les écoles d'Haïti. Lorsque vous videz vos armoires n'hésitez pas à les déposer à la mairie (à La Poste).
Merci pour votre générosité !

Fibre optique

La Fibre optique est arrivée à Longnes. Progressivement chaque maison pourra être raccordée. Vous trouverez sur le site www.yvelinesfibre.fr tous les renseignements nécessaires. Sachez toutefois que le fournisseur d'accès Free n'a pas signé l'accord avec Yvelines Fibre et le Département pour le déploiement.

Communication

PANNEAUPOCKET : Déjà 500 utilisateurs à Longnes ! **Installez vite l'application si vous ne l'avez pas encore fait !**

C'est gratuit, sans aucun engagement et vous aurez des informations régulières diffusées par la Mairie !



Les brèves de LONGNES n° 2

Septembre 2020

Le mot du maire



Dans le contexte particulier Covid 19, notre équipe élue le 15 mars s'approprie les nombreux dossiers et chantiers, à un rythme soutenu.

À l'instant nous mettons en œuvre les idées maîtresses de notre programme.

- **Communication.** Amplifier l'information afin que chaque Longnais soit au centre de notre action. Ces brèves de Longnes numéro 2 en est l'illustration, la refonte du site de la commune est en cours et devrait être opérationnelle début d'année prochaine. Vous pouvez également bénéficier de l'application panneau pocket.

- **Sécurisation des axes routiers.** Nous avons testé récemment des dispositifs permettant de casser la vitesse en agglomération, les appels d'offres de maîtrise d'œuvre travaux et les demandes de subventions seront lancés dans les semaines à venir. Soyons patients car nous sommes dans la bulle « collectivités » ; dans le meilleur des cas les travaux seront planifiés second semestre 2021.

La rue de la Libération est en cours de déclassement, à l'issue de cette démarche elle deviendra communale et non plus départementale nous permettant ainsi de repenser cette voie et ses abords.

- La cantine municipale, le périscolaire, les écoles évoluent, les modifications PLU touchent à leur fin.

- **Écoles.** Cette année nous avons accueilli une nouvelle directrice en maternelle madame Ruault ainsi que deux « élèves professeurs des écoles », en élémentaire madame Moronval remplace madame Hamelin. La rentrée représente une somme de travail importante surtout en cette période Covid 19, aussi c'est dans une certaine fièvre mais un grand calme apparent qu'avec un plaisir non dissimulé l'ensemble de nos élèves a repris le chemin des écoles.

Je remercie les acteurs de cette réussite, enseignants, périscolaire, équipe animation cantine et le personnel municipal.

Tant de sujets qui impactent votre vie. Nous souhaitons une concertation la plus large possible, il est indispensable d'échanger, de partager, aussi nous vous proposerons une soirée au cours de laquelle nous débattons sur « **Quel avenir pour Longnes** ».

Nous sommes aux portes de profonds changements démographiques et structurels, l'équipe municipale n'a pas forcément toutes les solutions,

SOYONS ACTEURS DE NOTRE AVENIR

Votre souhait est-il de faire de Longnes une commune dortoir ? Nous n'en sommes pas loin, sans âme, village que l'on traverse sans y prêter attention... ou bien votre souhait est-il de créer un endroit où chacun pourra vivre en toute quiétude et s'épanouir sereinement ?

Cette réunion se tiendra le mardi 10 novembre à 20 h 15 à la salle des Fêtes (jour férié le lendemain).

Nous vous y espérons nombreux.

Lionel Beaumer

Soyons citoyens

Gardons propre notre village ! Vous n'êtes pas sans savoir qu'il est interdit dorénavant d'utiliser des produits phytosanitaires pour désherber les trottoirs et c'est une bonne chose. Nous avons embauché un jeune qui a fait de son mieux pendant un mois mais et *si tout le monde s'y mettait* ? Chacun devant sa porte ! Nous entretenons notre jardin alors entretenons aussi notre environnement immédiat et respectons le, masques, mégots... à la poubelle ! Nous comptons sur vous !

Un médecin à Longnes

Nous avons accueilli en septembre le Docteur YUCEL, médecin généraliste qui s'est installé à LONGNES dans la « maison Guilloteau » sur la place Fabian, gracieusement mise à disposition par la commune à l'équipe médicale.

Les jours de consultation sont le lundi, le mercredi et le jeudi. La prise de rendez-vous se fait uniquement sur le site : <https://www.doctolib.fr>

Le docteur NARDI renforce son équipe avec l'aide d'une infirmière spécialisée se rendant à domicile.

L'équipe municipale continue de chercher des solutions pour élargir les capacités d'accueil de professionnels de santé.

Travaux



La période des vacances n'avait pas connu une telle activité depuis de longues années.

Nous avons cinq challenges à relever :

- réfection, insonorisation de l'actuel réfectoire de cantine,
- refonte complète de la cuisine qui ne répondait plus aux exigences de fonctionnement d'une cuisine scolaire en liaison froide,
- agrandissement des deux classes de l'école annexe, via la suppression de cloisons ce qui augmente la capacité d'accueil des élèves, surtout en ces temps de Covid 19,
- remplacement des portes et fenêtres de l'école annexe et de la salle voûtée occupée par l'association Marelle et billes,
- peinture d'une classe.



Certains jours nous avons douté quand il n'y avait personne sur les différents chantiers ; parfois, par contre nous ne savions où nous mettre tant les entreprises étaient nombreuses.

Mais comme dans les grands suspens, la société de nettoyage, dernière à œuvrer, a mis la touche finale la veille de la rentrée, ouf !

C'est dans un cadre plus coloré, que les premiers repas ont été servis.

Reste le nouveau réfectoire qui devrait ouvrir ses portes début novembre. Vos enfants pourront se restaurer dans de meilleures conditions, plus au calme pour les maternelles et dans un niveau sonore plus bas pour tout le monde.

L'église Saint Pierre Saint Paul. Bien que nous soyons en état de péril imminent, c'est avec une certaine lenteur que ce dossier avance. Nous avons dans un premier temps adressé de nombreuses demandes de subventions, premières pierres de l'édifice si l'on peut dire, le permis de construire est en cours de rédaction avec à la clé cinq longs mois de procédure. En parallèle, l'appel d'offres sortira et si tout va bien début de chantier 1^{er} semestre 2021. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce magnifique élément patrimonial dont la richesse culturelle est méconnue du plus grand nombre.

Réaménagement de la place. Sujet sensible, ce poumon vert demande à être remis en valeur. Deux études différentes dans l'approche sont en mairie. Un groupe de travail devrait en tirer le meilleur.

Vous serez associés dans la démarche, vous devrez vous réapproprier cet espace.

Nous pourrions faire deux pages sur les chantiers à venir mais à chaque jour suffit sa peine. Un mandat dure six ans alors prenons le temps de la réflexion.

La parole est à vous

Cette rubrique a pour but d'apporter une réponse à toute question qui pourrait être posée par un administré et aurait un caractère d'ordre général. N'hésitez pas à nous interroger par mail ou à l'issue du conseil municipal !

Les travaux de l'église perturberont-ils le nichoir des chouettes dans le clocher ?

Non, les travaux ne devraient pas perturber le nichoir à chouettes, il sera fait en sorte de les protéger.

Je vois parfois le camion de collecte d'ordures mélanger le bac vert et le bac jaune, alors ça ne sert à rien que je trie ?

Bien sûr que le tri est indispensable ! Ce mélange se produit lorsque l'usine d'incinération demande que soit apporté un peu de combustible pour favoriser l'incinération des déchets ménagers ; ce sont donc des interventions ponctuelles et contrôlées.

Le nouveau réfectoire est-il nécessaire ? Sera-t-il cause d'augmentation des impôts ? Je n'ai pas d'enfant scolarisé pourquoi paierai-je ?

Il faut avoir fait le service cantine pour comprendre la nécessité de cet agrandissement : exigüité et niveau sonore. Quant aux impôts, une Commune se doit d'assurer un certain nombre de services qui ne concernent pas forcément tous les Longnais : il faut accepter d'en payer le prix. Dans l'immédiat, la situation financière saine de la commune nous permet de contrôler au mieux les augmentations d'impôts. Notez que la part communale n'a pas augmenté depuis plus de dix ans.

Nettoyons la nature : bravo aux participants

Le 26 septembre une trentaine d'adultes et enfants ont participé à l'opération « nettoyons la nature ».

Pas moins de 90 kg ont été ramassés sur les trottoirs et dans les Hameaux avant un pot de l'amitié. Soyons vigilants, Protégeons notre environnement.

Longnes et son agriculture

Avec sa dizaine d'agriculteurs, Longnes est depuis toujours un village à la fois péri-urbain et rural.

Les saisons rythment les travaux agricoles, les semis à l'automne et au printemps, la moisson pendant l'été. Le plateau fertile qui entoure le village est favorable à la culture du blé, principale culture de la région. Le colza, le maïs, les protéagineux et autres participent à varier les assolements et les paysages.

Mais les productions végétales ne sont pas les seules productions agricoles de notre bourg. Même si les vaches ont disparu de la plaine, deux élevages avicoles demeurent sur la commune. Si vous voulez acheter de vrais poulets fermiers ou autres volailles rendez-vous à la boutique de la ferme de Julien à La Fortelle. Pour les œufs bio, Marie commercialise sous la marque « Les poulettes de Mirbel ». Et il ne faut pas oublier les activités équestres (Haras, pensions) qui se développent dans notre région.

L'agriculture participe aussi à l'économie du village avec l'installation d'un concessionnaire de matériel agricole et de motoculture de plaisance, Duport Agri sur la zone artisanale et l'arrivée à venir d'un Gamm Vert.

Il n'est pas rare de croiser sur nos routes des engins agricoles, tracteurs ou moissonneuses, qui peuvent ralentir vos déplacements. Prenez votre mal en patience, il faut que tout le monde travaille.



L'agriculture du plateau est le reflet de la tendance actuelle avec des agriculteurs conventionnels qui utilisent de façon raisonnée des produits phytosanitaires (médicaments des plantes) et des engrais chimiques, et des agriculteurs « bio » qui préfèrent les biostimulants et les engrais organiques ce qui peut expliquer certaines odeurs aux périodes d'épandage.

Et surtout n'oubliez pas que l'agriculture et les agriculteurs sont là pour répondre aux besoins des consommateurs. Votre façon d'acheter des produits locaux, des produits bio ou conventionnels influencera directement leur façon de produire.



La vie de nos écoles

École maternelle

Quelle rentrée que celle de 2020 ! Masqués et armés de gel, les quatre enseignants et les deux ATSEM de la maternelle de Longnes étaient prêts, mardi 1^{er} septembre, à accueillir les élèves !

Au total, ce sont 73 élèves qui ont fait leur rentrée. Vingt-huit petits ont fait leur première rentrée dans la classe d'Héloïse RUAULT. Les vingt-trois moyens ont fait la connaissance de leurs deux enseignants : Delphine NICOLAS et Olivier BANNWARTH et les vingt-deux grands ont débuté leur dernière année de maternelle dans la classe de Virginie PIARD. Tout ce petit monde est épaulé par Nicole LE FAUCHEUR et Cindy PANNIER, ATSEM de l'école.

Bonne année scolaire à tous !

École élémentaire

Cette nouvelle année scolaire a débuté dans des conditions particulières en raison de la crise sanitaire mais le bilan est positif. Les parents sont attentifs au protocole et les enseignantes ont pu accueillir les 143 élèves inscrits. Nous souhaitons la bienvenue à notre nouvelle collègue Madame Moronval qui a pris la classe des 12 CE1 et 8 CM2, Madame Dillemann a, cette année, 21 élèves de CP, Madame Drisse 28 élèves de CM1, Madame Séjourné 25 élèves de CM2, Madame Mangione a une classe de 26 CE1 et la classe des 23 CE2 est prise en charge par Madame Petitjean les mardis et Madame Morel les autres jours.

L'école annexe a bénéficié de travaux durant l'été, toutes les portes et fenêtres ont été changées et les deux classes ont été agrandies pour pouvoir accueillir les élèves dans de meilleures conditions. Lorsque le bâtiment périscolaire sera terminé les trois classes de l'école annexe bénéficieront d'une grande cour de récréation totalement remise en état et agrandie.